



Objectif SCOT

Edito du Président ... Edito du Président ... Edito du Président ...

Les Forums d'Acteurs temps d'échange et d'émergence

Avec la création de l'Agence d'Urbanisme, outil partenarial d'accompagnement et relais technique du Syndicat, l'année 2005 est consacrée à l'élaboration du diagnostic du SCoT.

Nous avons ardemment souhaité que cette démarche repose sur une forte implication des élus locaux et une participation élargie de tous les partenaires de l'aménagement du territoire.

La concertation, la contribution de chacun à nos travaux et l'appropriation par tous des orientations qui seront prises me paraissent être - LA - clef de réussite de cette démarche, à la fois pour en enrichir le contenu et pour en assurer ensuite la déclinaison harmonieuse au sein des différentes politiques publiques.

Pour cela nous avons souhaité ouvrir nos débats et élargir nos perspectives à ces autres partenaires locaux, dans le cadre de six forums d'acteurs qui se sont déroulés sur le Bassin de Vie d'Avignon du 17 juin au 11 juillet dernier.

Couvrant les thématiques de l'attractivité du territoire, de l'aménagement face au risque, de la mutation des terres agricoles, de l'organisation urbaine face au défi de l'inter modalité, du développement économique équilibré, et enfin du patrimoine et des énergies renouvelables, ces forums ont proposé une approche transversale et problématisée de ce qui fait aujourd'hui notre quotidien.

Par les questions suscitées, ils avaient pour objectif premier d'interpeller chacun de nous sur ces grands défis prioritaires à l'avenir de nos territoires et poser les éléments fondamentaux d'une connaissance partagée.

Avec au total près de 250 participants, plus de 30 intervenants, l'investissement entier de chaque élu rapporteur et la production de contributions multiples, ces forums ont pleinement rempli leur objectif et ont même été, je le crois, bien au-delà.

Traduisant le réel intérêt porté par la société civile et les partenaires à notre démarche, ces temps d'échange ont posé la première pierre d'une prise en compte commune du devenir de notre territoire, et ouvert la voie à l'émergence de nouveaux modes de gouvernance prospectifs et partenariaux.

Ces premiers forums ne sont que les prémices du vaste travail de mise en cohérence, de mise en « cohésion » que nous entreprenons. D'autres suivront, pour affiner les problématiques, débattre des pistes d'intervention, présenter enfin notre projet pour ce grand territoire du SCoT.

Parallèlement à ces rencontres avec les acteurs, les membres syndicaux travaillent de manière active dans le cadre de réunions de secteurs, pour alimenter les enjeux et les attentes du SCoT au plus près du terrain.

A mi-parcours du diagnostic, je tiens, en tant que Président et porteur de cette démarche, à remercier les élus et les partenaires, qui en dépit d'un calendrier exigeant, ont choisi de s'investir pleinement dans nos travaux.

L'enjeu est à la mesure des moyens mis en œuvre, et je suis persuadé de toute l'importance de notre mobilisation. Nous construisons aujourd'hui au travers de ce SCoT un vrai lieu d'échange et de débat, porteur de décisions consensuelles et en lien direct avec les instances opérationnelles de nos collectivités.

Je crois que nous pourrons ensemble, et en partenariat étroit avec les territoires et les SCoT qui nous entourent, accompagner l'émergence d'un vrai projet pour le « bassin de vie avignonnais ».

La présente lettre d'information reprend l'intégralité des programmes et des thématiques de débat.

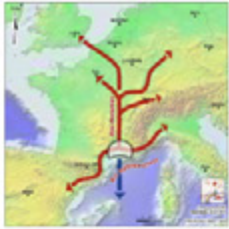
Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous à la rentrée, pour la publication des Actes Complètes des Forums, et la tenue le 20 octobre prochain du Grand Séminaire public de restitution du diagnostic.



Alain MILON
Sénateur de Vaucluse
Président du SMBVA

PROGRAMME COMPLET DES FORUMS

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	2
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SITES STRATEGIQUES	3
PATRIMOINE ET ENERGIES RENOUVELABLES	4
DEVELOPPER FACE AUX RISQUES	5
DEVENIR DES TERRES AGRICOLES	6
ORGANISATION URBAINE ET INTERMODALITES	7



ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Christian RANDOULET

Vendredi 17 juin 2005

Espace Le Forum - 30133 LES ANGLÉS

La Région Avignonnaise : un territoire attractif

L'identité et la renommée du bassin de vie d'Avignon reposent essentiellement sur une histoire. Une histoire commune et partagée, bâtie au fil des siècles autour de la confluence du Rhône et de la Durance.

Artère nourricière d'une agriculture longtemps renommée, organe structurant d'un développement industriel autrefois dynamique, le fleuve a apporté les éléments fondateurs de ce qui fait aujourd'hui notre cadre de vie et l'essence de nos territoires.

Terre d'élection sur la porte d'un « Grand Sud » hautement attractif, le bassin de vie avignonnais entre aujourd'hui pleinement dans le troisième millénaire : l'ère où les stratégies économiques fusionnent avec les enjeux mondiaux, l'âge où les distances se contractent et où le cumul de quêtes individuelles pour un « mieux vivre » est susceptible d'impacter significativement sur l'organisation de tout un territoire.

L'attractivité est une chance pour notre bassin de vie, mais également un grand défi.

Car sa première conséquence, la plus visible, est cette nouvelle expression de la croissance urbaine que l'on nomme « métropolisation ».

En transformant de manière irréversible le territoire, la métropolisation impose à ses acteurs de nouvelles stratégies en matière d'aménagement urbain, de préservation du lien social et de maintien de l'identité locale.

Comment assurer le développement harmonieux du territoire, inscrire sa dynamique dans la durée, garantir les conditions de son accessibilité, de son accueil à des coûts abordables ?

Tels sont les grands enjeux de ce premier forum d'acteurs.



La Région Avignonnaise : quelle attractivité ?

Le cœur de l'arc méditerranéen, entre Marseille et Montpellier est « dopé » depuis 40 ans par un développement économique et urbain plus important que la moyenne française, plus puissant que les territoires urbanisés entre Nice et Marseille. Le phénomène n'est pas homogène, mais il touche l'ensemble des territoires du delta rhodanien, comme il touche toute la région avignonnaise.

Grand Témoin : J.C. JAGER (Urbaniste, PACA)

Jean-Claude JAGER, Urbaniste de l'Etat, a initié et anime l'observatoire de la métropolisation de l'arc méditerranéen. Auparavant, il animait l'association « Villes et Territoires Méditerranéens ». Il apporte son témoignage sur l'attractivité récente du delta rhodanien et de la région avignonnaise.

L'accessibilité, vecteur d'attractivité ?

La région avignonnaise est depuis des siècles un carrefour au croisement de grands axes. Y regarde-t-on pour autant « passer des trains » ou des semi-remorques ? Assiste-t-on à un développement concomitant de l'activité économique et des déplacements des personnes et des biens ?

Grand Témoin : N. CHAUVETIERE (Économiste, DRE L-R)

Nello CHAUVETIERE a participé à la réflexion coordonnée des services de l'Etat sur les politiques de déplacements au sein des trois régions PACA, Languedoc-Roussillon et Rhône Alpes. Il apporte un éclairage global sur la nature de l'évolution des déplacements régionaux au sein du couloir rhodanien.

Quelles images de l'attractivité ?

Les hebdomadaires comparent chaque année la qualité de vie de nos villes et nos agglomérations. Ils passent au peigne fin la façon dont elles sont perçues, vécues et appréhendées. Les palmarès qu'ils publient constituent des baromètres. Quelques-unes de ces enquêtes comparatives sont présentées, et à travers elles la perception de la région avignonnaise.

Grand Témoin : P. FALGA (Journaliste à l'Express)

Pierre FALGA réside à Marseille. Journaliste et titulaire d'un DEA de géographie, il anime à l'Express la rubrique des palmarès des villes. Il apporte un regard souvent sans complaisance sur nos territoires. Il vient de mener une enquête sur les villes de l'arc méditerranéen.

Quel territoire de référence pour être plus attractif ?

L'attractivité est une caractéristique commune de l'ensemble des territoires situés entre Marseille et Montpellier. Quelle stratégie envisager pour ne pas pénaliser la qualité de vie des habitants actuels et futurs ?

Grand Témoin : Pascal BONNIFET (Réseau de l'Inter-SCoT Golfe du Lion)

Depuis quelques mois, les initiatives des différents élus porteurs de SCoT se sont multipliées, à différentes échelles, pour tisser des liens et tenter de faire émerger de grandes problématiques communes. L'inter-SCoT n'est pas un but en soi, c'est une opportunité qui est donnée à des territoires voisins de penser, pour la première fois ensemble, le devenir du « delta rhodanien métropolisé ».



Le Bassin de Vie d'Avignon : Terre de Développement ?

Économie et territoire sont intimement liés. Une bonne organisation du territoire facilite l'économie et l'économie, à son tour, en tant que producteur de richesses, est le principal moteur du développement du territoire.

Parler d'économie nous amène naturellement à aborder de manière transversale la plupart des questions qui feront l'objet du diagnostic partagé que nous nous proposons d'établir avec ces forums d'acteurs, en vue de l'élaboration finale de notre Schéma de COhérence Territoriale (SCOT).

La question de l'attractivité du territoire, l'accessibilité et les voies de communication, les déplacements, la disponibilité du foncier, l'emploi, le logement, les services, la formation et la recherche, la prévention des risques naturels, l'impact de l'économie sur l'environnement, ... toutes ces questions, et quelques autres encore, sont au centre de notre réflexion.

Quelle est la lecture que font de notre territoire les porteurs de projet lorsqu'ils cherchent un lieu d'implantation ? Comment devons-nous organiser notre territoire de manière à permettre à nos entreprises de prospérer ? Quels sont les facteurs stratégiques sur lesquels agir pour promouvoir le développement de notre bassin de vie ?

C'est avec les acteurs mêmes du monde économique que nous voulons aborder ces questions essentielles.



L'État des lieux : Le point de vue des chambres consulaires

D. FLAMENT (Responsable du service économique de la Chambre d'agriculture 84)
E. LAUBEL (Directrice du développement local à la CCIB4)
Présentation Chambre des Métiers

Premières interfaces avec le monde économique et ses acteurs, les chambres apportent leur éclairage du contexte économique du bassin de vie avignonnais, ses points forts, ses points faibles, et les grands enjeux de son devenir.



La parole aux acteurs

Si l'économie tire le territoire, comment le territoire gère-t-il l'accueil des entreprises ? Sait-il leur offrir des conditions favorables de développement ? Comment les acteurs locaux, les professionnels, perçoivent-ils le contexte du bassin de vie ? Ce temps de libre témoignage ouvre l'échange avec les partenaires autour d'un diagnostic à partager.

L'arc Rhône Méditerranée : Un territoire dynamique ? La DATAR répond...

A la croisée du couloir rhodanien et de l'arc méditerranéen, peut-on affirmer que la région avignonnaise est un territoire spécifique ou doit-on la considérer comme faisant partie d'un plus vaste ensemble, relativement homogène ? Réponse en image sur le site de la DATAR, qui nous donne l'occasion de comparer les territoires et de les situer.

Destination « Avignon » : mythe ou réalité pour les nouveaux entrepreneurs ?

Cathy FERMANIAN (Agence de Développement Economique de Vaucluse)
Laurence ORTEGA (Agence de Développement du Gard Rhodanien)

Le bassin économique avignonnais dispose d'un environnement attractif et accueille chaque année de nombreuses entreprises qui souhaitent y cultiver leurs valeurs. Comment vend-on le territoire aujourd'hui ? Quelles images et quels arguments en font la force ... mais quelles faiblesses également se doit-on de mieux gérer ? Les agences de développement apportent un regard sur l'identité de ces « nouveaux arrivants », ainsi que sur leurs attentes. Elles dressent un aperçu des initiatives conduites par les différents partenaires pour assurer une meilleure attractivité et lisibilité de nos territoires, au travers notamment de la démarche des pôles de compétitivité.

La guerre économique du delta rhodanien aura-t-elle lieu ?

L'agence d'urbanisme présente une approche innovante, s'appuyant sur les données de « l'observatoire des territoires métropolisés ». Elle compare le dynamisme économique de la région avignonnaise à celui des territoires proches, compris entre Marseille et Montpellier.





Concilier développement urbain et maîtrise de l'énergie : un pari ?

En 2002, le débat national sur les énergies a confirmé, outre l'importance d'une utilisation rationnelle de l'énergie, l'intérêt d'un développement des énergies renouvelables. Ce développement répond à un double enjeu : Réduire la dépendance de la France sur le plan énergétique et de l'approvisionnement en matières premières, et contribuer à satisfaire les engagements internationaux et européens de réduction de gaz à effet de serre. D'ici 2015, la production renouvelable devra avoir augmenté de 50%.

On appelle énergies renouvelables, les énergies issues de sources non fossiles renouvelables : énergies éolienne, solaire, géothermique, hydroélectrique, bioénergies... Elles servent à produire de la chaleur ou de l'électricité. Présentant de faibles impacts pour l'environnement, ces énergies sont théoriquement inépuisables puisque renouvelables. Toutefois, elles présentent des potentiels variables selon la localisation géographique, les facteurs climatiques,...

Nos régions sont de très importantes consommatrices d'énergies importées. Les événements récents ont encore témoigné de cette grande dépendance.

Région largement ensoleillée, terre balayée par le Mistral, territoire innervé de nombreuses rivières et cours d'eau : Le Bassin de Vie d'Avignon dispose d'un grand potentiel. Malgré cela, les initiatives publiques restent ponctuelles et marginales. Elles ont pourtant le mérite de l'exemplarité.

Comment mieux intégrer la question des énergies dans nos politiques publiques, à la fois dans sa dimension économique, écologique et paysagère ? En quoi le SCOT peut-il être le vecteur d'une véritable stratégie énergétique, solidaire et partagée pour notre territoire ?



Pourquoi aborder la question des besoins et des ressources énergétiques du territoire ?

Le développement des énergies renouvelables ne répond pas seulement à un enjeu environnemental. L'apport de ces énergies à la diversification et à la sécurité d'approvisionnement, les enjeux économiques qu'elles impliquent en font un important facteur de développement durable. En tant qu'outil de prospective, le SCoT se doit de mesurer la capacité de développement du territoire, anticiper les impacts des aménagements notamment sur l'environnement et coordonner les initiatives des différentes collectivités membres... Le SCoT peut donc être le vecteur d'une politique qualitative en inscrivant dans ses objectifs un certain nombre de choix « durables », tels que la promotion des transports en commun ou la valorisation harmonieuse du patrimoine renouvelable.

Consommation énergétique en hausse, qualité de vie en baisse ?

L'effet de serre, les dérèglements climatiques et la pression réglementaire croissante du droit communautaire et international nous contraignent-ils à plus ou moins brève échéance de revoir nos modes de développer la ville ?

La Ville Durable : Utopie ou futur programmé ?

Jean-Pierre GAUTRY, Urbaniste

La gestion des ressources et tout particulièrement l'emploi des énergies renouvelables est, plus qu'un effet de mode, un impératif de survie pour l'humanité. L'urbanisme peut et doit écrire les pages de cette nouvelle histoire. Le développement urbain, loin de trouver dans l'usage économe des énergies une contrainte, peut aussi y puiser les ressorts d'un nouveau lien social et d'un dynamisme économique renouvelé.

Un projet urbain de Haute Qualité Environnementale sur le Bassin de Vie d'Avignon : C'est possible...

Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues et Roger CARASSO, Cabinet A.C.R.A.U.

On ne peut parler d'énergie sans évoquer la maîtrise de la consommation. La Haute Qualité Environnementale (HQE) qui impose de construire en tenant compte à la fois des énergies renouvelables et de cette question de la consommation énergétique s'est traduite par une démarche exemplaire sur le site de la ZAC du Moulin des Toiles à Entraigues, labellisée AGENDA 21. Ce type d'expérience exemplaire est encore peu développé dans nos régions et en constitue localement la seule référence. Grâce au partenariat de nombreux acteurs et à une approche novatrice du concept HQE, le cahier des charges est non seulement tenu mais qui plus est dépassé sur de nombreux points... tout en restant « dans les clous » sur le plan financier.

Les énergies renouvelables : Ressource miracle ?

Docteur François DOR, Président d'Enerpol84

A l'initiative d'ENERPOL84, le Docteur François DOR oeuvre depuis de nombreuses années pour une meilleure intégration de la dimension énergétique dans les opérations publiques et les documents d'urbanisme. Convaincu de l'intérêt à la fois écologique et économique d'une véritable politique énergétique, il apporte une vision renouvelée des principaux enjeux que représentent les énergies renouvelables à l'échelle du SCoT. En parcourant le panel des différentes sources exploitables sur le territoire du bassin de vie d'Avignon, il ouvre le débat à l'émergence d'une nouvelle « conduite publique économe » : allant du repérage des potentialités à une maîtrise raisonnée de la consommation énergétique.

L'exemple de la filière bois

Michel BAYET, CG84

La valorisation de la biomasse s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre, de la promotion des énergies renouvelables, et de la maîtrise de l'énergie, tout en accompagnant les politiques publiques touchant à l'emploi, à l'aménagement du territoire et à l'agriculture. Depuis plusieurs années, Michel BAYET oeuvre en ce sens en prônant le développement d'une véritable filière bois sur le département de Vaucluse, qui dispose d'une forêt de qualité sur les Monts du Ventoux.



AMENAGER ET DEVELOPPER FACE AU RISQUE

Christian BOUILLOT

Jeudi 7 juillet 2005

Pyramide Agriscope - 84000 AVIGNON

Territoire à risques, territoire de développement ?

Comme nous avons pu le constater lors de précédents forums, l'espace méditerranéen est attractif, à la fois sur le plan démographique et sur le plan économique, comme l'indique la vitalité de la création d'entreprises.

La région avignonnaise ne tire pourtant pas tous les atouts de ce positionnement.

Les enquêtes tendent à démontrer qu'elle est désirée par des habitants potentiels, recherchée par des entreprises prêtes à s'installer ... mais les chiffres et les constats vont eux dans un tout autre sens, traduisant un ralentissement certain de son dynamisme économique et un allongement des listes d'attentes pour les candidats aux logements locatifs.

On évoque parmi les causes le « gel territorial » causé par la problématique des risques, et notamment du risque inondable.

Sans vouloir tenir « le risque » comme seul responsable d'un phénomène certainement liés à beaucoup d'autres causes, une réflexion s'impose.

Comment tenter d'agir ensemble pour tenter de trouver des alternatives et inventer de nouvelles modalités d'aménagement du territoire ? Comment développer avec le risque et faire en sorte que « territoire à risque » ne rime plus systématiquement avec « territoire en panne de développement » ?



Risques... mais de quoi parle t-on ?

La notion de « risque » répond dans le domaine de l'aménagement à des critères bien spécifiques. De l'aléa au risque : quelle définition pour quels enjeux ?

Territoire de risques, Territoire à risque ?

Comme la plupart des territoires environnants, le bassin de Vie d'Avignon est concerné par des nombreux risques majeurs qui en font un territoire à enjeu. Etat des lieux d'un territoire sensible.



Allons nous vers une dérive sécuritaire ?

Y. GLARD, Commissaire Enquêteur et Hydraulicien

Spécialiste reconnu en matière d'hydraulique, M. Yves GLARD apporte son expérience sur l'intégration de la notion de risque dans la conception des projets d'aménagement. Il propose une vision renouvelée du concept, et un retour vers certains fondamentaux de la gestion des risques afin d'éviter le « trop plein » dans ce domaine.

Du risque à la pénurie foncière : n'y a-t-il qu'un pas ?

D. LAROCHE, Directeur de Vaucluse Logement et M. ROS, Société CALIMA

Raréfaction du foncier disponible, gel de vastes zones pour cause d'inondabilité, avenir incertain et projets en « stand by » : le potentiel aménageable du bassin de vie semble aux yeux de bons nombre d'aménageurs se réduire comme peau de chagrin et par là même leurs perspectives d'intervention.

Et pourtant les besoins sont là... dans tous les domaines !

Témoignage sur cette problématique qui interpelle aujourd'hui très directement l'ensemble des aménageurs et promoteurs de la région.

Le partenariat : Tentative de réponse face à l'enjeu des risques majeurs ?

M. PERRIN, Directeur Départemental de l'Équipement 84

A l'heure où beaucoup de PPRI en sont encore au stade d'élaboration et où le cadrage hydro géomorphologique est « la » référence, les collectivités se posent la réelle question du devenir de leurs territoires et de la localisation possible de leurs besoins comme de leurs projets de développement. Et la question est délicate.

Comment concilier le principe constitutionnalisé de précaution face à de réels enjeux d'aménagement ? Comment continuer à construire un projet avec des incertitudes en matière de risque, avérés ou potentiels, y compris sur le plan des responsabilités de chacun ?



Le sujet lance le débat pour tenter d'inventer ensemble, à l'heure de l'élaboration du diagnostic du SCoT, une ligne partenariale pour une gestion raisonnée de ce territoire commun.



LE DEVENIR DES TERRES AGRICOLES

Jean-Pierre BOISSON

Vendredi 8 juillet 2005

Centre Administratif - 84170 SORGUES

L'Agriculture, un potentiel à part entière pour le SCoT.

Le potentiel agricole est une ressource immense pour nos territoires.

Ressource économique certaine, héritage historique structurant nos cadres et nos modes de vie, outil de préservation de la ressource et instrument de prévention des risques.

L'agriculture est plurielle, et trop souvent considérée encore par « défaut », en négatif de tous les autres usages du territoire.

Parler de potentiel agricole, c'est déborder de la simple dimension économique de l'agriculture pour reconsidérer l'ensemble des fonctions qu'elle remplit au service du territoire, et lui redonner une vraie place dans la conception à long terme d'un projet partagé d'aménagement et de développement.

Il y a en effet nécessité et urgence à apporter des réponses sur le devenir des terres agricoles, car rien n'est plus dangereux que la période d'incertitude actuelle qui entretient la rétention foncière et le développement de friches à fins spéculatives, qui oppose trop systématiquement « l'agricole » au concept même de « développement ».

Or le devenir peut et doit aussi être ... agricole.

Nous avons aujourd'hui des choix à faire, des arbitrages certains sur le devenir de nos espaces, et le SCoT nous donne l'occasion de réunir autour de la table, à une échelle pertinente, l'ensemble des parties prenantes.

Aborder le territoire de manière globale en redonnant toute sa place à l'agricole parmi les différents usages du territoire, c'est je le crois oeuvrer vers une reconnaissance et une réaffirmation de la valeur de ce « bien commun » et se donner toutes les chances d'inventer ensuite les outils adaptés pour des solutions durables de gagnant-gagnant.



L'Agriculture sur le territoire du Bassin de Vie d'Avignon : Etat des Lieux

N. BONTON (BRL)

L'agriculture fait partie intégrante de l'histoire de notre territoire et de son développement. Depuis les dernières décennies, elle est soumise à des pressions grandissantes et a connu de très fortes mutations. Tour d'horizon sur le contexte agricole du Bassin de Vie d'Avignon.



Quels enjeux pour quelle(s) agriculture(s) ?

A. MEYER-VALE (Chambre d'Agriculture 84)

L'agriculture sur nos territoires se décline au pluriel. Le Service Développement Territorial de la Chambre apporte son expérience et sa vision sur les différents types d'agriculture présents aujourd'hui sur nos territoires : de la grande culture à l'agriculture de terroir, des agro-managers aux petits exploitants en passant par la question des friches. Diversité des profils appelant à une diversité d'enjeux... et d'appels à réponse.

Une réflexion sur l'Agriculture péri-urbaine en Languedoc-Roussillon : Pourquoi ?

C. BERNARD (Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon)

Le grand « Sud » est marqué par une croissance démographique très importante. Cette forte augmentation de la population associée au développement d'infrastructures engendre une forte pression urbaine. L'agriculture régionale est ainsi menacée au cœur de ses territoires par l'urbanisation. Or cette agriculture aux portes de la ville dispose d'un rôle important : une fonction économique et sociale, une fonction environnementale et aussi une fonction paysagère. Au regard de son expérience et de l'intérêt général, la Chambre Régionale d'Agriculture LR s'est investie dans la périlleuse question de la place de l'agriculture en milieu péri-urbain. Elle a choisi d'informer, de faire avancer le débat et la réflexion, d'expliquer les enjeux pour le monde agricole et proposer des pistes de réflexion pour maintenir une agriculture active aux portes des agglomérations...

Le PLU : un instrument de réponse à la problématique agricole ?

M. LACROZE (Urbaniste) et C. RANDOULET (Vice-Président du SMBVA)

Comment le PLU peut-il être une réponse très concrète à la question du devenir des terres agricoles ? Du projet à sa traduction réglementaire, des choix retenus à la mise en place d'outils spécifiques assurant une meilleure lisibilité et pérennité des activités agricoles (règlement du PLU, ZAP) : quelle démarche et quels instruments pour une meilleure intégration spatiale et sociale de l'activité agricole dans les communes ?

Partage d'expériences autour de Michel LACROZE, Urbaniste, qui travaille actuellement sur la question dans le cadre de ses missions de conseil auprès des communes, et de Christian RANDOULET, adjoint de la commune des Angles qui a parmi les premières intégré dans son règlement de vraies solutions pour lutter contre le mitage en zone agricole.

Un exemple de partenariat : La Charte Agricole du Pays d'Aubagne

J.L SCHWENDIMANN (Cabinet Entreprises et Territoires)

Depuis 1991, le Cabinet « *Entreprises et Territoires* » accompagne la démarche partenariale menée sur le Pays d'Aubagne en faveur de l'agriculture péri-urbaine. Les études et les actions menées en faveur de l'agriculture en Pays d'Aubagne ont débuté en 1991. Elles se sont appuyées sur une forte implication des élus, elles ont joué un rôle dans l'extension de l'intercommunalité, elles ont permis d'aboutir à des résultats concrets pour les agriculteurs.

Retour sur 15 années d'expertise et de projets partagés, et pistes pour une « politique agricole » du bassin de vie d'Avignon...



ORGANISATION URBAINE ET INTERMODALITES

Yves DUPONT

Lundi 11 juillet 2005

Espace Lavoir-84270 VEDENE

Mobilité et Développement Durable : un enjeu pour le SCoT

A la fin des années 90, on raisonnait encore en classant les déplacements et la mobilité des biens et des personnes dans la catégorie « produits annexes de l'urbanisation ».

Aujourd'hui, les plans de déplacements urbains et les travaux de recherche nous mettent une évidence sous les yeux : la mobilité et les déplacements, non seulement ne sont plus ces « produits annexes », mais de surcroît ce sont eux qui structurent et organisent villes et territoires. Les territoires IN sur le plan de l'attractivité sont accessibles, ont le choix du mode de déplacements, les territoires OUT sont mal desservis, ne sont accessibles qu'en voiture individuelle.



La donne change désormais rapidement, et la crise énergétique qui se précise devrait encore accentuer ce « marquage territorial ». Rares sont les territoires, les agglomérations françaises qui n'en ont pas perçu l'enjeu pour demain.

Territoire accessible, territoire praticable, égalité d'accès à tous à des transports performants et respectueux de l'environnement, tel est probablement un des enjeux majeurs de l'élaboration du SCoT du bassin de vie d'Avignon.

Penser sans la LEO... et pourquoi pas ?

F. MAZOYER et M.H. SIMONPOLI, Ecole d'Architecture de Paris la Villette

Le développement de l'agglomération avignonnaise s'est construit au cours des décennies récentes de manière opportuniste sur un système exclusivement lié à la réalisation de nouvelles infrastructures : un modèle rocade-ZAC. L'arrivée de la voie LEO s'inscrit dans la droite ligne de ces années d'urbanisme déterritorialisé... et pourtant... Et pourtant il peut exister d'autres façons de construire la ville, d'autres moyens de concevoir et programmer le demain de l'agglomération avignonnaise. Le « REVE » existe et ceux là l'ont pensé. Preuve en mots et en images qu'il est tout simplement possible de faire pour vivre autrement.

Se déplacer dans l'arc méditerranéen

G. JOURDAN (Agence d'Urbanisme de Toulon)

Pour introduire le thème, Gabriel JOURDAN le replacera dans son contexte « à double détente » : nous sommes passés en quelques dizaines d'années de la ville pédestre à la ville automobile. La métropolisation de l'arc méditerranéen influence à la fois l'organisation urbaine et celle des déplacements... une relation de cause à effet qui devient trop systématique et qui interpelle.

Se déplacer dans l'aire urbaine d'Avignon-Carpentras

D. BERGE (DDE 84)
P. DONNADIEU (COVE)
C. BOUILLOT (Vice-Président du Grand Avignon)

Constat des déplacements sur le bassin de vie... les autorités organisatrices de transports urbains font le point. Accompagnant le témoignage des collectivités, l'Etat fait part de sa vision de l'état des lieux et des projets en cours.

LEO, Réseaux en Site Propre, Développement de l'intermodalité : enjeux et perspectives pour mieux circuler sur le territoire.

Vivre et se déplacer dans le Grand Avignon La parole aux citoyens

L'égalité des citoyens devant les déplacements ? Intervention citoyenne sur la nécessité d'un mieux penser nos modes de déplacements.



Transport ferré en péri-urbain : no future ?

Y. RASCLE (RFF)

Desserte ferroviaire et péri-urbain : point de vue du gestionnaire du réseau ferré sur l'évolution des liaisons inter-urbaines et péri-urbaines.

De nouvelles pistes ... ailleurs

Du Chrono urbanisme aux transports à la demande : pistes vers un futur plus « praticable » ?

Les transports à la demande

D. JOSSELIN (CNRS)

L'offre de transport public classique peine à répondre à une demande de mobilité toujours plus individualisée. Dans ce contexte, on peut s'interroger sur le potentiel alternatif que représente une offre de transport plus souple, activée à la demande.

Le chrono-urbanisme

C. GENRE - GRANDPIERRE (Université d'Avignon)

Les rythmes de la ville changent. La synchronisation des activités basée sur la travail laisse place à des rythmes individuels plus complexes où les différentes activités interagissent toujours plus. Ces évolutions interpellent aussi bien l'offre de transport public, qui doit s'adapter à ces nouveaux rythmes urbains, que l'offre de service privés et publics.

Répondre par une meilleure articulation des temporalités ? Et pourquoi pas... plongée dans une version temporelle de l'aménagement du territoire.

Lettre d'information du SCoT pour le Bassin de Vie d'Avignon

881 chemin de Gïgognan
Site de Courtine TGV
84000 AVIGNON

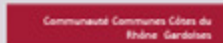
Téléphone : 04 32 76 73 00
Télécopie : 04 32 76 22 15
Messagerie : contact@avignon-bassindevie.fr

Conception et Rédaction : Cécile GLEYZON

n° ISSN en cours



Avec le soutien de :



La concertation continue...

Vous n'avez pas pu assister à un Forum mais seriez intéressés pour disposer du Compte Rendu ?

Vous avez une contribution particulière à proposer pour alimenter le diagnostic ou tout simplement une remarque à formuler ?

Venez consigner vos avis, vos attentes dans le **CAHIER DE CONCERTATION** disponible au Siège du Syndicat ainsi que dans toutes les mairies et communautés du SCoT, ou envoyez nous vos remarques par mail à contact@avignon-bassindevie.fr

Le SCoT bientôt sur Internet

Nouveau !

... Un site citoyen d'information et de concertation sur la démarche de SCoT...

... Un espace ressource proposant au grand public l'accès aux études produites, aux comptes rendus d'échanges, l'inscription à la diffusion des courriers d'information ou l'écriture d'une contribution en ligne ...

... Une interface pour les partenaires informant en temps réel de l'événementiel des réunions et proposant des espaces de débat et de téléchargement sécurisés ...

Rendez vous avec le devenir de notre territoire dès le 20 octobre prochain sur www.avignon-bassindevie.fr

Les dates à retenir

29 septembre 2005 : **CONSEIL SYNDICAL DU SCoT**
de 17h à 19h au Centre Administratif de Sorgues (Salle Polyvalente)

20 octobre 2005 : **SEMINAIRE DU SCoT** (lieu à préciser)
journée publique de restitution et d'échange autour du diagnostic et introduction aux enjeux du projet de territoire

SEMINAIRE SCoT DU 20 OCTOBRE 2005 / FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION ✂

Je souhaite participer à la journée de restitution et d'échange autour du diagnostic du SCoT (cocher les cases correspondantes) :

Matinée : Restitution du diagnostic

Après-midi : Tables rondes autour des enjeux du projet de territoire (25 inscrits par table ronde) :

TABLE RONDE N°1 : Attractivité du Territoire

TABLE RONDE N°2 : Développement Économique

TABLE RONDE N°3 : Patrimoine & Énergies Renouvelables

TABLE RONDE N°4 : Développer face aux Risques

TABLE RONDE N°5 : Le Devenir des Terres Agricoles

TABLE RONDE N°6 : Organisation Urbaine & Intermodalités

Mes coordonnées :

NOM : PRENOM :

STRUCTURE :

ADRESSE :

TEL / FAX :

À retourner par fax à Valérie GUICHARD au secrétariat
du SCoT par fax avant le 30 septembre 2005